Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251202-2025_214-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**OBJET :** Habitat – programme d'orientation et d'aménagement : nouvelle répartition des enveloppes

**N° 2025-214**

**L'an deux mille vingt-cinq**

**Le 02 décembre, à 19 heures 00**

**Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Sainte-Anne sur Vilaine, sous la présidence de M. MINIER.**

**. les conseillers communautaires**
MM. ALLAIN, AUBRY, BERTIN, BERTON, BOURASSEAU, BRIZARD, BRULLE, DREAN, EON, GAUDICHON, GENDROT, GOHIER, HAMON, JUGAN, LASSALLE, LESUR, LOUAPRE, MACE, MARTIN, MELLET, MERAULT, MINIER, RIFFAULT, RINFRAY, ROGER, ROLLAND, ROUXEL, SOLLIER.

**. pouvoirs**

| | | |
|---|---|---|
| M. Samuel DANION | à | M. David JUGAN |
| Mme Christèle GOUR | à | M. Vincent MINIER |
| M. Norbert JANVIER | à | Mme Nadine DREAN |
| Mme Marie-Françoise MORICEAU | à | M. Jean-Eric BERTON |
| M. Jean-François PILARD | à | Mme Bérénice ROLLAND |

**DATE DE CONVOCATION :** le 24/11/2025

**formant la majorité des membres en exercice**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS**

| | |
|---|---|
| **En exercice** | **46** |
| **Présents** | **28** |
| **Votants** | **33** |

**Mme DRÉAN a été désignée Secrétaire de séance.**

**Vu** la délibération du Conseil communautaire du 20 octobre 2020 approuvant le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) du PLUiH ;

**Vu** la délibération n°2022-3-5 du Conseil communautaire du 22 mars 2022 modifiant l'aide à la production de logements locatifs sociaux afin d'encourager la diversification géographique des projets de bailleurs sociaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 arrêtant les statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

**Vu** l'avis favorable émis par le bureau communautaire en date du 25 novembre 2025 ;

**Considérant** que le POA adopté en 2020 prévoyait une aide à la production de logements locatifs sociaux, dotée d'un budget estimé à 820 000 € pour un prévisionnel de 210 logements ;

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251202-2025_214-DE

**Considérant** que cette aide a été révisée en 2022 afin d'encourager les bailleurs sociaux à implanter de nouvelles opérations dans d'autres communes que Bain-de-Bretagne et Crevin ;

**Considérant** que les crédits alloués ont été particulièrement mobilisés ces dernières années, avec 16 opérations subventionnées représentant 243 logements, pour un montant total de 894 000 € engagés ;

**Considérant** que le POA prévoyait par ailleurs une enveloppe dédiée à l'aide « développement durable » pour les logements communaux (et certains équipements), d'un montant total de 700 000 €, soit 35 000 € par commune ;

**Considérant** que cette enveloppe n'a pas été consommée, les communes disposant déjà de multiples dispositifs de financement pour leurs opérations de rénovation énergétique ;

**Considérant** qu'il apparaît opportun d'ajuster les enveloppes du POA en affectant les crédits inutilisés de l'aide « développement durable » vers l'aide à la production de logements sociaux, en réponse aux besoins identifiés des communes et des bailleurs ;

**Considérant** que cette réaffectation permettra de soutenir de nouvelles opérations de logements locatifs sociaux sur le territoire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la réaffectation de l'enveloppe de 700 000 € initialement destinée à l'aide « développement durable » des logements communaux vers l'aide à la production de logements locatifs sociaux prévue au POA du PLUiH ;

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE